



Commission Régionale Outre-Mer

SAISON 2018 / 2019

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion du : Mercredi 20 Février 2019.

Animateur: M. Paul MERT.

Présents : MM. Lucien SIBA- Hugues DEFREL (C.R.A) - LANOIX Gilbert- Thierry LAVOL- Michel ESCHYLLE.

Excusés: MM. Willy RANGUIN - Rosan ROYAN - Vincent TRAVAILLEUR.

TIRAGE DES 1/4 ET 1/2 FINALES

MERCREDI 27 FEVRIER 2019 à 18 H 00

A la Délégation Interministérielle pour l'Égalité des Chances des Français d'Outre –Mer

La Commission demande aux clubs concernés de confirmer leurs présences avant le 22 février 2019 à La LIGUE DE PARIS IDF.

L'entrée se fera uniquement sur liste nominative.

1/8EMES DE FINALE

HIYEL / PARIS SPORT CULTURE du 14/02/2019

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre, de la feuille de match et du rapport du club de PARIS SPORT CULTURE,

considérant que le match a été arrêté à la 84^{ème} minute de jeu suite à la coupure de l'éclairage,

considérant que le score était de 4 à 0 en faveur de PARIS SPORT CULTURE,

considérant que le club de HIYEL n'a pas mis en œuvre toutes les conditions permettant à la rencontre d'aller à son terme,

par ces motifs,

donne match perdu par pénalité à HIYEL pour en attribuer le gain à PARIS SPORT CULTURE qui est qualifié pour le prochain tour.

RESULTATS des 1/8 de finales

GONESSE RC / ANTILLAIS VIGNEUX : 5 – 0 forfait.

Le club de GONESSE RC est qualifié pour les 1/4 de finale.

REUNIONNAIS de SENART / AS VICTORY : 1 - 0.

Le club de REUNIONNAIS de SENART est qualifié pour les 1/4 de finale.

ASPTT CHAMPIGNY / ULTRA MARINE : 2- 2 / t.a.b. : 4 -2.

Le club de l'ASPTT CHAMPIGNY est qualifié pour les 1/4 de finale.

NETT U.S. 1 / BANN ZANMI: 2 - 2 / t.a.b. :3 – 2.

Le club de NETT US est qualifié pour les 1/4 de finale.

TROPICAL AC / ACHERES SOLEIL DES ILES : 3 – 0.

Le club de TROPICAL AC est qualifié pour les 1/4 de finale.

ADOM MEAUX / BOIS ABBE OUTRE MER : 2- 1.

Le club d'ADOM MEAUX est qualifié pour les 1/4 de finale.

FLAMBLOYANTS DE VILLEPINTE / OUTRE MER A.C.S. : 4 – 0.

Le club de FLAMBLOYANTS DE VILLEPINTE est qualifié pour les 1/4 de finale.

RAPPEL DU CALENDRIER

- ***Tirage des 1/4 et 1/2 finales : mercredi 27 février 2019***
- **1/4 de finale : mercredi 20 mars 2019** (date butoir)
(3 arbitres seront désignés, frais à partager entre les 2 clubs)
- **1/2 finales : samedi 06 avril 2019**
(3 arbitres seront désignés, frais à partager entre les 2 clubs)
- **Finale : mercredi 08 mai 2019**

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 27 FEVRIER 2019